

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU PRESIDENT

DECISION DU 7/11/2025 N° D2025-90

Nomenclature : 1.1

**Acte accompli dans le cadre de la délégation
donnée par le Conseil au Président**

Objet : Marché 2024-06 relatif aux travaux de terrassement, de génie civil et de serrurerie pour la construction d'un local surpresseur et sur la chambre de vannes existante – Modification de marché n°1

Le Président de Haut-Bugey Agglomération,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-10,

Vu la délibération du Conseil d'agglomération du 6 octobre 2022 donnant au Président délégation pour « prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement de tous les marchés, les accords-cadres et leurs avenants dans la limite de 1 500 000 € H.T pour les marchés de travaux et du seuil de procédure formalisée défini par la réglementation pour les marchés de fournitures et services », à charge pour lui d'en rendre compte au Conseil d'agglomération,

Vu le code de la commande publique et notamment ses articles L2194-1 et R2194-2 à R2194-5,

Vu le projet de modification de marché n°1,

PREAMBULE

Le marché n°2024-06 a pour objet la construction d'un local surpresseur dans l'enceinte du réservoir du Stand à Oyonnax, ainsi que la réalisation de travaux de réhabilitation d'une chambre de vannes adjacente. Ce local a pour vocation d'abriter des équipements de surpression en remplacement de ceux existants, qui sont vétustes et situés dans un bâtiment privé voué à la démolition rue Henri Dunant. Ces travaux sont réalisés en coordination avec le déléataire (SAUR), en charge de l'acquisition et de l'installation des nouveaux équipements de surpression.

Ce marché a été notifié à l'entreprise SOMECH le 17/07/2024 pour un montant initial de 111 998,50 € H.T. La durée d'exécution du marché est de 3 mois : 1 mois de préparation

démarrant à la notification du marché, puis 2 mois d'exécution des travaux dont le démarrage est notifié par Ordre de service.

Ce marché n'avait pas encore fait l'objet de modification de marché.

MODIFICATIONS INTRODUITES

La présente modification de marché a pour objets :

- de régulariser l'introduction de 6 prix nouveaux par l'OS n°8 et d'en introduire 1 supplémentaire, afin de s'adapter aux aléas rencontrés en cours d'exécution (constatation de dimensions plus grandes du kit de surpression par rapport à celles annoncées par le fournisseur ayant nécessité une augmentation des dimensions du local et de la trappe de manutention sur le toit, ainsi qu'une augmentation des volumes de terrassements), de mieux protéger (amélioration de l'isolation du local) ou faciliter l'exploitation de l'ouvrage créé (modification des dimensions des trappes sur la chambre de vannes existante, suppression du skydôme et mise en place d'une unique trappe sur le toit pour manipuler le ballon et le kit de surpression),
- de régulariser la prolongation du délai d'exécution de 1 mois introduite par l'OS n°8, en raison de l'ajout de prestations supplémentaires et de conditions climatiques difficiles ayant retardé l'avancement des travaux,
- d'augmenter le montant initial du marché de 9 667,50 € HT compte-tenu de ce qui précède, soit une augmentation de 8,63% portant le montant du marché à 121 666,00 € HT.

DECIDE

Article 1 : D'accepter et de signer la modification de marché n°1 du marché n°2024-06 passée avec l'entreprise SOMEc, qui contractualise 7 prix nouveaux ainsi que la prolongation des délais du marché de 1 mois + 8 jours d'intempéries, et augmente le montant initial du marché de 9 667,50 € HT, portant le montant total du marché à 121 666,00 € HT.

Article 2 : Cette décision sera inscrite aux registres des décisions du Président de Haut-Bugey Agglomération et des délibérations du Conseil d'Agglomération et sera publiée sur le site internet de Haut-Bugey Agglomération.

Article 3 : Ampliation de cette décision sera transmise à la Sous-Préfecture de Nantua.

Le Président

Michel MOURLEVAT



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Marché 2024-06 relatif aux travaux de terrassement, de génie civil et de

Objet de l'acte : serrurerie pour la construction d'un local surpresseur et sur la chambre
de vannes existante - Modification de marché n°1.

.....

Date de décision: 07/11/2025

Date de réception de l'accusé 07/11/2025

de réception :

.....

Numéro de l'acte : D202590

Identifiant unique de l'acte : 001-200042935-20251107-D202590-AR

.....

Nature de l'acte : Arrêtés réglementaires

Matières de l'acte : 1 .1

Commande Publique

Marchés publics

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : D2025_90.pdf (99_AR-001-200042935-20251107-D202590-AR-1-
1_1.pdf)

